

Directeur politique: H.-D. COLLIN

ABONNEMENTS

Table of subscription rates for various regions including Alsace-Lorraine, Germany, and France.

En vente à PARIS A la Librairie Alsacienne-Lorraine, 1, rue de Métille.

Le Lorrain

Rédaction et Administration: 14, RUE DES CLERCS, METZ — Téléphone N° 21. ANNONCES La petite ligne... RÉCLAMES La ligne... Les annonces sont reçues aux bureaux du journal 14, rue des Clercs, à Metz et dans toutes les Annonces à l'étranger.

En raison de la fête de l'Ascension, le prochain numéro du journal ne paraîtra que vendredi matin.

Le Réveil national au Danemark

Dans la Revue hebdomadaire du 16 mai, M. Jacques de Coussange, a rappelé de façon fort intéressante le réveil du sentiment national qui s'est manifesté dans le peuple danois depuis quelques années.

Après le désastre de 1864, après les défaites françaises qui leur enlevaient l'espoir de recouvrer les populations danoises annexées à la Prusse, le Danemark s'est dit: « A quoi servirait de nous défendre? Petits et faibles, ne serions-nous seulement en état de le faire? Ne songeons qu'à vivre heureux. Organisons bien notre existence. Ne pensons pas à l'avenir puisque demain nous disparaîtrons peut-être. » Avec cette résignation qui tournait en ridicule les aspirations idéalistes...

La vie parlementaire, pendant ce temps, n'était plus seulement un des rouages de la vie nationale; elle prétendait en devenir et en devenir effectivement le centre. Le Danemark est un pays agricole; il envoyait à la Chambre des députés paysans, radicaux et économistes de deniers publics, ce qui est un bien dans une certaine mesure, un danger lorsque ce souci est poussé trop loin. L'agriculture, par l'application de méthodes perfectionnées, doublait et même triplait ses produits, mais comme il y avait surabondance d'activité, l'industrie se répandit, la population ouvrière s'accrut; le socialisme fut, en quelques années, un parti puissant. Il fit adopter une législation ouvrière, dont les effets, d'ailleurs, ne sont pas toujours ceux qu'on attend.

Le bruit courait hier dans les couloirs de la Chambre française que M. Doumergue, président du conseil, avait l'intention de se retirer.

De graves événements se sont déroulés hier à DURAZZO. Des bandes d'insurgés menaçaient la ville. Le prince d'Albanie, ayant reconnu le double jeu d'Essad Pacha, l'a destitué. Une insurrection éclata. Finalement Essad Pacha a été arrêté et conduit à bord du navire de guerre autrichien Scipietari où il reste provisoirement à la disposition du prince d'Albanie.

Le gouvernement grec a demandé à la Chambre de sanctionner, conformément aux décisions de la Conférence de Londres, la cession de l'île Sasso à l'Albanie.

La Chambre serbe continue à s'occuper du mécontentement des officiers.

La Chambre ottomane a élu président Halil Bey, qui a prononcé un discours très patriotique en prenant possession du fauteuil.

En Russie, 580.000 hommes seront appelés sous les drapeaux en 1914.

Au Pérou, deux présidents, l'un élu par la majorité, l'autre imposé par un pronouncement, se disputent le pouvoir.

Le président Huerta consentirait à se retirer. A Tampico, les révolutionnaires se livrent à des extorsions d'argent au préjudice des étrangers. Un incident a éclaté entre les révolutionnaires et le consul allemand.

Le Reichstag a terminé hier la troisième lecture du budget et, au budget des postes, il a repoussé, par 201 voix contre 131 et 2 abstentions, le supplément demandé pour les fonctionnaires dans les provinces de l'est. En outre il a repoussé la proposition des socialistes tendant à accorder un supplément extraordinaire de 400 M aux sous-agents de la classe des facteurs ruraux. On croit que la session sera close aujourd'hui.

Les souverains danois ont quitté Paris hier matin et sont arrivés à Bruxelles où il leur a été fait une chaleureuse réception.

La Journée

Le Reichstag a terminé hier la troisième lecture du budget et, au budget des postes, il a repoussé, par 201 voix contre 131 et 2 abstentions, le supplément demandé pour les fonctionnaires dans les provinces de l'est. En outre il a repoussé la proposition des socialistes tendant à accorder un supplément extraordinaire de 400 M aux sous-agents de la classe des facteurs ruraux. On croit que la session sera close aujourd'hui.

Le bruit courait hier dans les couloirs de la Chambre française que M. Doumergue, président du conseil, avait l'intention de se retirer.

De graves événements se sont déroulés hier à DURAZZO. Des bandes d'insurgés menaçaient la ville. Le prince d'Albanie, ayant reconnu le double jeu d'Essad Pacha, l'a destitué. Une insurrection éclata. Finalement Essad Pacha a été arrêté et conduit à bord du navire de guerre autrichien Scipietari où il reste provisoirement à la disposition du prince d'Albanie.

Le gouvernement grec a demandé à la Chambre de sanctionner, conformément aux décisions de la Conférence de Londres, la cession de l'île Sasso à l'Albanie.

La Chambre serbe continue à s'occuper du mécontentement des officiers.

La Chambre ottomane a élu président Halil Bey, qui a prononcé un discours très patriotique en prenant possession du fauteuil.

En Russie, 580.000 hommes seront appelés sous les drapeaux en 1914.

Au Pérou, deux présidents, l'un élu par la majorité, l'autre imposé par un pronouncement, se disputent le pouvoir.

Le président Huerta consentirait à se retirer. A Tampico, les révolutionnaires se livrent à des extorsions d'argent au préjudice des étrangers. Un incident a éclaté entre les révolutionnaires et le consul allemand.

Chronique Générale

ALLEMAGNE REICHSTAG

Berlin, 19 mai. — Au cours de la discussion en troisième lecture du budget des affaires étrangères, M. Zimmermann, sous-secrétaire d'Etat, a déclaré qu'il est inexact que des négociations soient en cours entre les gouvernements allemand et français pour la suppression des droits reconnus aux protégés allemands au Maroc. Le gouvernement allemand a très nettement conscience de l'importance du système des protégés et ne songe pas à y renoncer. Il ne s'occuperait de cette question que si au cours du développement économique du Maroc les circonstances se modifiaient au point que l'on puisse être amené à envisager un changement dans ce régime. Les deux gouvernements sont d'ailleurs d'accord pour qu'à l'avenir, lors de la reconnaissance de nouveaux protégés, on applique strictement les clauses de la convention de Madrid.

Parlant des travaux qui auraient été, suivant certains journaux, irrégulièrement concédés par les autorités françaises, M. Zimmermann déclare que cette information est peut-être vraie dans une certaine mesure en ce sens que le gouvernement français a l'intention de ne pas observer les prescriptions de la convention de Madrid quand il s'agit de travaux donnés par les autorités municipales. A l'occasion de

la concession d'une usine électrique accordée à Fez, sans adjudication publique, nous avons fait des représentations au gouvernement français qui nous a répondu qu'à son avis seuls les travaux ordonnés par le gouvernement et non pas ceux ordonnés par les villes peuvent être considérés comme travaux d'utilité publique. La discussion continue entre les deux gouvernements. Si elle n'aboutit pas, nous sommes résolus à aller devant un tribunal d'arbitrage. (Applaudissements.)

Après pointage, le Reichstag a repoussé en troisième lecture par 173 voix contre 140 la demande de création d'un bureau de la presse au ministère de la guerre.

Le Reichstag a adopté définitivement en troisième lecture et sans débat la loi sur l'espionnage et la loi sur le duel.

La loi sur les traitements ayant échoué parce que le gouvernement avait refusé de souscrire à l'extension de la loi à certaines classes de fonctionnaires, les socialistes ont proposé d'inscrire au budget des postes une somme de 2.500.000 M en faveur des facteurs des campagnes.

Le secrétaire d'Etat aux finances a exprimé des craintes d'ordre politique intérieur contre cette motion.

Les partis bourgeois l'ont appuyé. La motion socialiste a été repoussée.

Son adoption, suivant des déclarations dignes de foi des cercles gouvernementaux, aurait provoqué la dissolution du Reichstag.

Le Reichstag a ensuite adopté en troisième lecture le budget.

La contribution pour la défense nationale.

La Tägliche Rundschau avait prévu que l'impôt extraordinaire décrété pour les besoins de la défense nationale s'élèverait à la somme de un milliard de marks. C'est inexact, car les comptes ne sont pas encore arrêtés. On croit que le montant s'élèvera à un milliard et demi.

Certains chiffres très intéressants sont cependant officiels, tels le chiffre de la contribution du district de Berlin (ville et faubourgs), le plus peuplé de tous les districts allemands; il s'élève à 74 millions de marks. Immédiatement après vient le district de Düsseldorf avec 73 millions de marks; ce district comprend outre la ville de Düsseldorf les grands centres industriels d'Essen, de Duisbourg-Mülheim, Ruhrort, d'Elberfeld-Barmen, de Krefeld et de M.-Gladbach.

Voici encore quelques chiffres de contributions qu'auraient à payer cette année des hautes et autres sociétés anonymes bien connues: la Deutsche Bank, 1.600.000 M; la Disconto Gesellschaft, 1.400.000; la Dresdener Bank 900.000; la Darmstädter Bank 460.000; la banque Schaaffhausen 500.000; la Allg. Elektrizitäts-Ges. 1.500.000; la Compagnie Hamburg-Amérika 380.000.

La légion étrangère au Landtag de Prusse. — Démarches allemandes probables.

Le député Pachnicke avait parlé, à la Chambre des députés de Prusse, longuement des orateurs pangermanistes, qui nuisent, dit-il avec raison, à la politique étrangère de l'Allemagne. Il n'avait pas soufflé mot de la légion étrangère.

Le ministre de l'intérieur von Loebell, qui faisait ses débuts oratoires au Landtag de Prusse, a répondu à M. Pachnicke. M. von Loebell n'a pas soufflé mot des orateurs pangermanistes attaqués par M. Pachnicke; mais, en revanche, il s'est étendu sur la légion étrangère en débutant par ces mots: « M. Pachnicke m'a demandé quelques éclaircissements sur la légion étrangère. »

M. von Loebell, après avoir rappelé que depuis les mois de novembre dernier la France licencierait les jeunes Allemands de la légion étrangère ayant moins de vingt ans, et qu'elle se refusait toujours à livrer à l'Allemagne les jeunes légionnaires de plus de vingt ans, a ajouté:

« Le ministère de l'intérieur a demandé au ministre des affaires étrangères de s'occuper de nouveau de la question de la légion étrangère. »

« Ici se place une variante dans les comptes rendus; les uns ajoutent « pour obtenir une solution » (Gazette de la Croix). D'autres disent seulement « pour obtenir de nouveaux adossements de la France dans le licenciement des légionnaires réclamés par l'Allemagne. (Freisinnige Zeitung). »

M. Liebknecht appela ensuite la Prusse le pays le plus enclin à la terre et reprocha au nouveau ministre de se plaindre dans la castration politique.

Ceci tient au fait que le nouveau ministre a refusé au Landtag la réforme électorale que les gauches réclamaient.

M. Liebknecht a ajouté que l'on forgeait des balottes et que l'on fondait des canons pour pouvoir noyer dans un bain de sang les idées libérales du peuple.

On se perd en conjectures dans les couloirs sur les raisons qui ont pu déterminer M. von Loebell, ministre de l'intérieur prussien, à parler de la légion étrangère, qui n'est pas de son ressort. Les uns assurent que le ministre avait été averti à l'avance que M. Pachnicke aborderait ce thème, et qu'ayant préparé sa réponse, il avait voulu la donner jusqu'au bout. Les autres prétendent que toute cette affaire était agencée, et que si M. von Loebell a été chargé de jeter le premier grappin en qualité de premier ministre prussien, c'était pour ne pas trop engager un ministre impérial dans une question particulièrement délicate.

Quoi qu'il en soit, dit l'Echo de Paris, il résulte des paroles de M. von Loebell que nous allons être très probablement en présence de démarches allemandes concernant la légion étrangère, puisque le ministre de l'intérieur prussien s'est abouché dans cette question avec le ministre des affaires étrangères.

Le point de vue de tous les gouvernements français a été jusqu'à aujourd'hui que la question de la légion étrangère était une affaire intérieure de l'armée française.

Nouvelle campagne pangermaniste. On demande de nouveaux armements.

On se souvient que le ministre de la guerre, général von Falkenhayn, a déclaré récemment au Reichstag que, dans la prochaine guerre, il fallait frapper l'adversaire d'impuissance par une offensive foudroyante. Cette phrase familière aux chefs allemands a été reprise par le général Keim, dans le Tag de Berlin. Le président de la Ligue militaire allemande y expose que, pour cette attaque brusquée, qui est la condition de la victoire, il faut une armée plus forte que l'armée actuelle.

« Les autorités militaires allemandes, a dit le général Keim, ne peuvent réaliser leur principe d'offensive rapide qu'en renforçant nos armements et en

établissant le service obligatoire pour tous. Malgré la dernière loi militaire, les milieux officiels auront bientôt le devoir de faire comprendre au Reichstag que l'Empire ne peut s'épargner de nouvelles dépenses pour son armée, s'il ne veut pas remettre en jeu tout ce qui a été fait au point de vue militaire et financier. »

Un autre journal pangermaniste, la Tägliche Rundschau, écrit sur le même sujet:

« Si une guerre nous était imposée, nous devrions prendre l'offensive, puisque nous ne voulons pas que nos ennemis de l'Ouest et de l'Est réunissent des forces considérablement supérieures aux nôtres pour enlever et anéantir nos armées. »

« Si nous examinons sans préjugé le degré de préparation atteint par nos voisins de l'Ouest, nous en arrivons à la constatation que, chez nous, une amélioration est absolument nécessaire. Une agression stratégique a aujourd'hui plus de chances de venir de l'Ouest des Vosges que de notre côté. Nous ne voulons pas la guerre, mais nous ne voulons pas encore moins voir un ennemi envahir notre pays. »

Un procès sensationnel à Berlin.

C'est hier qu'a commencé le procès intenté à treize usagers accusés d'escroqueries, fraude et recel, commis depuis plusieurs années au préjudice d'un grand nombre d'officiers momentanément dans le gène, qui formaient leur clientèle presque exclusive.

Ces individus faisaient signer à leurs victimes des traites et fournissaient ensuite, au lieu de numéraire, des marchandises de mauvaise qualité, que les victimes étaient obligées de revendre ou de mettre en gage pour des sommes dérisoires. L'affaire provoque une vive sensation à Berlin.

FRANCE Les trois ans et la R. P.

Au cours du dîner offert par le président de la République aux souverains danois, M. Doumergue se serait montré, — suivant l'Echo de Paris — content des élections.

Un homme politique aurait déclaré au même journal: « Le gouvernement va vouloir incorporer l'impôt sur le revenu dans la loi des finances. La commission sénatoriale finira par trouver un terrain d'entente avec la Chambre. Reste à savoir comment M. Renault, ministre des finances, conduira la discussion. Je suis très anxieux pour l'avenir de la loi de trois ans. L'an prochain, en septembre, lorsque la classe 1913 arrivera au terme de ses deux ans, s'il ne se forme pas d'ici là une concentration de tous les partis qui veulent le salut du pays, la situation sera grave. La proportionnelle va être votée. Il est vrai que les unifiés des deux camps, radicaux et socialistes, ont l'intention de spécifier dans le texte qui sera voté, que ce n'est qu'en 1918, aux prochaines élections, que la loi pourra entrer en vigueur. »

Un membre du cabinet, interviewé sur les trois ans, a déclaré à l'Echo de Paris: « Nous sommes six dans le cabinet, et M. Doumergue tout le premier, qui ne donneront aux antistes aucun espoir pour une modification quelconque de la loi militaire. Du reste, — et je crois bien ne pas me tromper — l'Allemagne n'est pas éloignée de porter à 30 mois la durée du service pour l'infanterie. »

Le vrai président du Conseil.

Du Figaro: Midi, au ministère de l'intérieur. Le Conseil des ministres qui se tient à l'Elysée n'est pas encore terminé.

Accompagné de M. Ceccaldi, M. Caillaux arrive place Beauvau. Comme s'il était encore président du Conseil, il entre, respectueusement salué par les huissiers.

D'un ton bref et répondant à peine au salut, M. Caillaux demande: — Le ministre est là? — Pas encore, M. le président. Il est au Conseil, qui n'est pas terminé.

— Bien. Prévenez-le que je suis là, dès qu'il arrivera.

Et sans attendre la réponse, toujours flanqué de M. Ceccaldi, M. Caillaux pénètre dans le cabinet du ministre de l'intérieur.

Il s'installe au bureau du ministre, M. Ceccaldi en face de lui, dans un fauteuil.

On cause. M. Malvy, ministre de l'intérieur, arrive.

— Monsieur le ministre, M. Caillaux attend dans votre cabinet.

Le ministre de l'intérieur se précipite. Et pendant que la porte se referme, on entend la voix de M. Caillaux: — Entrez donc, cher ami, je vous en prie...

Tous ceux qui assistent à cette scène, les huissiers, les journalistes sont un peu suffoqués.

Et l'on se regarde en ayant l'air de se demander si ce n'est pas encore M. Caillaux, le président du Comité de la rue de Valois, — dont la femme est accusée d'assassinat — qui gouverne la France.

Et l'on est aussi un peu inquiet en songeant qu'au ministère des affaires étrangères, aux finances, la même scène se reproduit quotidiennement.

L'inconscience ou l'aplomb de M. Caillaux n'ont pas plus de limites que la faiblesse des ministres du bloc.

Le roi et les forains.

La présence du roi de Danemark au palais des affaires étrangères avait eu pour effet de faire supprimer les musiques bryant's des forains, installés actuellement tout près, sur l'esplanade des Invalides.

Christian X, en ayant eu connaissance, exprima le désir que l'ordre fut rapporté. Ainsi fut fait, et, saut durant quelques heures, pendant toute la journée de dimanche, les banquistes et industriels forains purent s'en donner à cœur joie, pour la plus grande satisfaction des badauds et aussi pour leurs recettes.

Mais les forains ont été très sensibles à l'attention du souverain en leur faveur, et lundi, un groupe d'entre eux, cérémonieusement vêtus de noir, faisaient remettre au secrétaire du souverain, en même temps qu'une adresse de remerciements, une superbe gerbe de roses aux couleurs nationales du Danemark: rouges et blanches.

ANGLETERRE Le tunnel sous la Manche.

Il est tout à fait possible que la construction du tunnel sous la Manche soit commencée l'année prochaine. Le comité du tunnel de la Chambre des communes a publié l'exposé suivant, signé par M. Fell, membre du Parlement:

« Si les gouvernements de l'Angleterre et de la France veulent construire le tunnel comme une œuvre nationale commune, le comité les appuiera. Si le gouvernement ne veut pas y participer, mais en laisse la construction à une entreprise privée, le comité appuiera le Channel Tunnel Company et les deux grandes Compagnies de chemin de fer, qui sont prêtes à construire le tunnel, aussitôt que le gouvernement aura retiré son interdiction. »

Cette affaire est devant le gouvernement depuis neuf mois. M. Asquith fit savoir à la députation, qu'il lui rejeta le 5 août, que l'affaire avait été renvoyée au Comité de défense impériale. Si cette décision est favorable, comme on le croit, le bill sera présenté au Parlement au cours de la prochaine session et, en automne 1915, l'on commencera les travaux de cette œuvre gigantesque.

NORVEGE Le centenaire de l'indépendance de la Norvège.

Le centième anniversaire de la proclamation de l'indépendance de la Norvège a été célébré lundi dans tout le pays. A Elvold, qui a vu naître la première Constitution norvégienne, a eu lieu une cérémonie à laquelle assista le roi, les ministres et les membres du Storting. Le roi a prononcé à cette occasion un discours sur la patrie norvégienne. On avait organisé dans l'ancien édifice du Parlement une séance au cours de laquelle les membres du Storting se sont placés de la même façon que leurs devanciers d'il y a un siècle, lors de la première séance du Storting.

AFRIQUE Une agence de désertion.

On mène toujours grand bruit à Constantine autour de l'affaire de l'agence de désertion. C'est un nommé Michel Ferrer, cavalier au 3^e chasseurs, qui dénonça le premier, M. Eugène Fabre, tenancier d'un bar et qu'on accuse d'avoir poussé de nombreux soldats à désertion.

En janvier dernier, étant en prison, Ferrer s'enfuit de la caserne en sautant le mur, grâce, dit-il, à la complicité du soldat de garde à la prison. Il trouva chez Fabre tous les moyens pour gagner le port de Philippeville, où il s'embarqua. Ce fut Fabre également qui lui procura des vêtements civils. Ferrer, enfin, cite les noms de nombreux déserteurs, à qui Fabre aurait procuré de l'argent et tous les moyens pour s'enfuir. Les déclarations de Ferrer constituent le principal de l'accusation, toutefois démentie sur quelques points.

ALSACE-LORRAINE Etat des récoltes en Alsace-Lorraine au commencement de mai.

D'après les rapports que l'Office national de statistique a reçus de ses correspondants agricoles, l'ensemencement des céréales d'été était terminé en Alsace-Lorraine d'une façon générale au commencement de mai. Les céréales semées de bonne heure se sont bien développées; celles, au contraire, qui ont été semées tard n'ont pas encore levé par endroits ou bien la levée a été inégale. En bien des régions on est en retard pour la plantation des pommes de terre. En fait d'animaux nuisibles on ne signale que ça et là des limaces; les mauvaises herbes, notamment des chardons, se rencontrent par endroits en masses.

Le blé d'hiver se présente bien; cependant il souffre dans quelques régions de la rouille et des mauvaises herbes; la note moyenne pour tout le pays est la même que le mois précédent et le mois correspondant de l'an passé, à savoir 2,4. La proportion des champs qui ont dû être retournés n'est que de 0,6 pour cent de la superficie totale. Le seigle a souffert davantage des conditions météorologiques défavorables; en bien des endroits il est grêle, présente des pointes jaunes. La note pour tout le pays, qui était de 2,4 le mois passé, est tombée à 2,0; en mai 1913 elle était de 2,7. Les champs retournés représentent 2,3 pour cent de la superficie totale; la cause est à attribuer moins aux gèles qu'aux dégâts causés l'automne dernier par les limaces.

L'état des tréfileries et des luzernières est fort satisfaisant; ça et là seulement on rencontre des champs qui présentent des lacunes. Les notes générales, 2,1 pour le trèfle et 2,3 pour la luzerne, sont sensiblement meilleures qu'en mai 1913. L'état de ces cultures est également bon dans les trois départements. Le nombre des champs retournés est insignifiant (0,5 pour cent pour le trèfle, 1,5 pour cent pour la luzerne). L'état des prairies est aussi jugé favorablement. Quelques-unes ont un peu souffert par suite d'inondations prolongées ou bien leur végétation est encore en retard. Les notes moyennes, 2,1 pour les prairies d'irrigation et 2,5 pour d'autres prairies, sont presque les mêmes qu'en mai de l'an passé et elles ne diffèrent guère non plus pour les trois départements.

Le houblon s'est développé jusqu'à une façon belle et vigoureuse, même dans les plantations qui ont été fortement ravagées l'année dernière par les pucerons. On ne rencontre que rarement des pieds faibles dont la croissance est en retard. La note moyenne pour l'ensemble du pays atteint 2,2. L'état des vignobles est également satisfaisant; il est même très beau dans certaines régions. Grâce au temps doux prolongé qu'il a fait en automne, le bois à fruits était bien aoûté et a en conséquence très bien résisté l'hiver. On ne constate pas encore de dégâts dus aux ennemis de la vigne. Les travaux dans le vignoble ont été pénibles par endroits; il est vrai, par suite de l'état compact du sol; cependant ils ont partout été exécutés à temps. Comme notes moyennes on calcule pour la Basse-Alsace 2,6, pour la Haute-Alsace et la Lorraine 2,3.

GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG La grande-duchesse à la procession.

Dimanche, à Luxembourg, à la procession annuelle de la Vierge, la grande-duchesse régnante, la grande-duchesse Marie-Anne, les princesses et la cour ont suivi à pied le cortège, derrière le Saint-Sacrement. C'est la première fois qu'un souverain luxembourgeois participe à cette manifestation nationale de piété.

Procès de presse.

Pour la seconde fois, le procès intenté par la Neue Zeitung à la Deutsche Tageszeitung a été ajourné; M. Hertzler, avocat de l'organe pangermaniste, a attaqué la décision du tribunal refusant de récusar un juge sous prétexte qu'il n'aurait pas, comme Alsacien, l'impartialité nécessaire, ainsi que le prétendait l'avocat allemand.

L'impôt de guerre.

L'officielle Strassburger Korrespondenz récapitule ainsi les principales obligations imposées au contribuable par l'impôt de guerre :

Le 22 mai expire le délai imparti pour les déclarations concernant l'impôt de guerre. Qui- conque est soumis à faire une déclaration et qui ne l'a pas accomplie pour cette date est passible d'une amende allant jusqu'à 500 M ; en outre on peut lui imposer une surtaxe de 5 à 10 O/O de l'impôt dû.

Est légalement tenu de faire une déclaration : concernant la fortune, celui qui, au 31 décembre 1913, avait une fortune de 20.000 M ; concernant le revenu, celui qui, en l'année 1913, avait un revenu de 5.000 M et au-delà ; concernant la fortune et le revenu, celui qui a une fortune supérieure à 10.000 M à côté d'un revenu de plus de 4.000 M.

Est tenu en outre de faire une déclaration concernant la fortune et le revenu quiconque en a reçu la demande spéciale de la part du commissaire des contributions (par l'envoi d'un formulaire) :

Celui qui, de par la loi, est tenu de faire une déclaration et ne l'effectue pas avant le 21 mai, est passible des peines annoncées, même s'il n'a pas été invité à faire sa déclaration par le commissaire des contributions.

Les formulaires sont à avoir gratuitement au commissariat des contributions. Si un contribuable déclare une fortune ou un revenu qu'il avait soustrait jusqu'ici au fisc, il n'encourt pas la peine prévue en ce cas par la loi et n'est pas davantage tenu de rembourser les arrérages ; il est donc dans l'intérêt des intéressés de profiter de ce pardon général.

Quiconque fait des déclarations fausses ou incomplètes concernant la fortune ou le revenu est passible d'une amende allant jusqu'à vingtuple de l'impôt de guerre ainsi soustrait au fisc, et, au cas donné, d'une peine d'emprisonnement allant jusqu'à six mois. Le jugement pourra être rendu public.

La Tâgliche Rundschau dit que le gouvernement allemand fera connaître prochainement sa réponse aux Etats qui lui ont demandé l'exemption de leurs nationaux de la contribution militaire exceptionnelle. Cette réponse sera négative.

Les cafés fins A. WATIER, rue Fabert, 5, soutiennent victorieusement la concurrence contre les plus renommés et les plus appréciés : ils se dégustent à la table de toutes les bonnes familles.

Calendrier. — Aujourd'hui, mercredi 20 mai, cent-quarantième jour de l'année. — Lever du soleil : 4 h. 14 ; coucher : 7 h. 38. Lune : nouvelle le 25.

Fête du jour. — Saint Hilaire. Ephémérides lorraines. — 20 mai 1642. — Deux mille cinq cents Anglais, commandés par le duc de Monmouth, arrivent à Metz et occasionnent beaucoup de désordres, en sorte que des rixes, s'élevèrent avec les habitants. Ils quittèrent la ville le 30 du même mois.

— 21 mai 1749. — Mort à Reimsbourg (Hollande), de Pierre Poirat, célèbre théologien protestant, auteur de nombreux travaux, né à Metz en 1676.

La température. — La pression atmosphérique reste élevée sur l'ouest et le centre de l'Europe. Le vent est faible ou modéré d'entre nord et est sur les côtes de la Manche.

La température a encore monté dans nos régions ; elle est supérieure d'environ 4° à la moyenne ; le thermomètre marquait hier matin 4° à Haparanda, 11° à Clermont-Ferrand, 12° à Toulouse, 14° à Brest et à Biarritz, 16° à Paris et à Marseille, 17° à Besançon, 19° à Charleville, 25° à Biskra.

La température va rester élevée avec beau temps.

BULLETIN METEOROLOGIQUE (Observations faites par M. REMOISENET, à Metz)

Table with 4 columns: BAROMETRE A 0°, THERMOMETRE, VENT, TEMPS. Rows for 19 mai and 20 mai.

Thermomètre. — Maximum du 19 : +25,5 ; Minimum aujourd'hui : +13,0

CHRONIQUE MESSINE

LES ELECTIONS MUNICIPALES

AVIS OFFICIEL

Invitation aux électeurs à l'élection de membres du Conseil municipal.

SECOND TOUR DE SCRUTIN

A l'élection des membres du Conseil municipal qui a eu lieu le 17 mai courant, il n'y a eu dans la 1re circonscription électorale (Metz, ville vieille et les nouveaux quartiers ainsi que devant les Ponts et Plantières-Queuleu) que 22 candidats.

La 2e circonscription électorale (Quartier du Sablon) que 2 candidats qui ont reçu le nombre de voix nécessaire.

Un second tour de scrutin devra par conséquent avoir lieu ; il y aura à élire :

dans la 1re circonscription électorale, 8 membres dans la 2e circonscription électorale, 4 membres

L'élection aura lieu le

Dimanche 24 mai 1914

et durera de 8 heures du matin à 4 heures de l'après-midi.

La délimitation et la composition des circonscriptions électorales et bureaux de scrutin sont les mêmes que pour le premier tour de scrutin.

Sur chaque bulletin de vote on inscrira un nombre de noms égal à celui des membres du Conseil municipal encore à élire dans la circonscription électorale à laquelle l'électeur appartient (1re circonscription : 8 ; 2e circonscription : 4).

Les dispositions et conditions du vote sont les mêmes pour le second tour que pour le premier.

Les cartes électorales délivrées aux électeurs serviront aussi pour le second tour de scrutin.

Le Maire : Dr R. FORT.

DECLARATION

Nous recevons de M. Pierre Fénard la déclaration suivante :

Je viens vous prier de bien vouloir informer vos lecteurs que c'est à mon insu que mon nom figurait sur une des listes dissidentes, car à aucun moment je n'ai été candidat pour les élections municipales.

Veuillez agréer, etc.

PIERRE FÉNARD.

PROTESTATION

DE M. GASIOROWSKI

M. Gasiorowski nous demande la publication de cette protestation :

En réponse à la déclaration de M. Müller, secrétaire des postes, dans le numéro de votre estimable journal du 19 mai 1914, je tiens à constater que je suis entièrement étranger à la rédaction et à la propagation de la feuille pamphlétaire dans laquelle il est fait mention de termes peu sympathiques à l'adresse des Lorrains, termes qu'il a dû rétracter à la direction d'arrondissement en présence de MM. Pierson, Tischmacher et Jacquard. Si M. Müller prétend ne jamais s'être servi de ces propos injurieux à l'adresse des indigènes, c'est un signe d'une lamentable défaillance de mémoire qui pourrait se renouveler dans la suite, ce qui ne saurait le recommander spécialement aux suffrages des électeurs.

St. GASIOROWSKI.

AVANT LES BALLOTTAGES

Sous l'impression de l'échec subi dimanche dernier au premier tour de scrutin, M. Weissmann a envoyé au comité des corporations sa démission de président des corporations réunies. En outre, M. Weissmann a communiqué au comité de la Société progressiste de Metz qu'il déclinait toute candidature pour le second tour de scrutin. Ce soir, les corporations se réunissent en assemblée générale afin d'engager M. Weissmann à revenir sur ces deux décisions ; hier matin déjà, une députation des corporations a déjà fait des démarches dans ce sens auprès de M. Weissmann.

Pour des raisons analogues, M. Muller, ancien maire de Queuleu, aurait l'intention, d'après la Metzzer Zeitung, de ne plus se représenter pour les ballottages. Le parti progressiste a tenu hier soir une assemblée générale pour examiner ces deux cas et d'autres questions très importantes en vue du second tour de dimanche prochain.

Nous apprenons que le parti progressiste a offert la candidature à M. Kunze, maître charpentier, en remplacement d'un candidat du compromis non élu au premier tour.

P.-S. — Hier soir, au cours d'une très longue réunion, le parti progressiste, malgré une opposition très accentuée de la part de l'aile radicale du parti, a décidé à une grande majorité de maintenir le compromis.

Pour éviter les oppositions du premier tour de scrutin, il a été décidé d'offrir la candidature à M. Kunze, maître charpentier, qui a accepté, en remplacement d'un candidat du compromis qui se retirerait.

En outre, M. Weissmann a décidé de rester candidat pour les ballottages.

Le Centre se réunit ce soir pour prendre une décision.

Tournée de Confirmation.

Mgr l'Evêque, accompagné de Mgr Pelt, vicaire général, confirmera mercredi 20 mai, à Altdorf ; jeudi 21 mai, à Diesdorf, où aura lieu, le même jour, la consécration de la nouvelle église ; vendredi 22 mai, à Metzerviesse ; samedi 23 mai, à Bertrange ; lundi 25 mai, à Basse-Yutz ; mardi 26 mai, à Clérange ; mercredi 27 mai, à Aumetz ; jeudi 28 mai, à Oltange ; vendredi 29 mai, à Roussy ; samedi 30 mai, à Cattenom.

La Comédie-Française à Metz.

Au milieu des fanfares guerrières données en l'honneur des élections, un autre son de cloche tout aussi pénétrant, mais d'un caractère plus pacifique nous arrive avec l'annonce d'une fête brillante, qui fera pour un soir l'union ou l'enthousiasme parmi tous les amateurs d'art et de beau langage, c'est-à-dire parmi tous les Messins.

Cédant aux sollicitations du Groupe Messin de conférences, Mlle Valpreux, l'étoile la plus en vue de la Comédie-Française viendra interpréter tout prochainement dans une soirée intime les admirables vers d'un grand poète français, moderne, apprécié par l'un des plus brillants conférenciers parisiens.

Nous reviendrons prochainement sur cette grande manifestation artistique qui promet à notre ville un régal absolument unique et de tout premier ordre.

Affaires militaires.

Les 33e et 34e d'artillerie de campagne ont quitté Metz lundi dernier pour des exercices de trois semaines au camp de Bîche.

Concert à l'Esplanade.

En cas de beau temps la musique des pompiers donnera un concert à l'Esplanade vendredi prochain, à partir de 8 h. 1/2 du soir. Voici le programme de ce concert :

- 1. Drapeaux au vent... Pfeiffer
2. Ouverture de Stradella, op. von Flotow
3. Ariette tirée de l'opéra Lucia de Lammermoor... Donizetti
4. Ganz Allerliebste (valse)... Waldteufel
5. Fantaisie tirée de l'Africaine... Meyerbeer
6. Le Rève de la Rose (romance) G. von Schweden
7. Chanson d'étudiant (potpourri) Kohlmann
8. Wiener galop... Ziehrer

Musées municipaux.

Heures d'ouverture des Musées municipaux demain jeudi, jour de l'Ascension. (Entrée gratuite).

Musée principal, rue de la Bibliothèque, de 11 h. à 4 h.

Collections à la porte des Allemands, de 2 à 4 heures.

Pharmacies.

Les pharmacies suivantes seront seules ouvertes demain toute la journée ; les autres jusqu'à midi seulement :

- Pharmacie du Cerf, Dr Ertel-Finger, rue de Ladolette, coin rue Serpenoise ;
Pharmacie Horius, place du Quarteau, 2 ;
Pharmacie de la Croix de Lorraine, Lossou, rue Fournirue, 70 ;
Pharmacie Weill, rue des Jardins, 6 ;
ainsi que les pharmacies du Sablon et de Montigny.

NOUVELLES REGIONALES

LES ELECTIONS MUNICIPALES

On nous signale encore quelques résultats des élections de dimanche au Conseil municipal :

Vaux. — Dans le n° 113 du Lorrain, votre correspondant de Vaux, confondant la majorité relative avec la majorité absolue, part en guerre contre une liste officielle qui n'a jamais existé que dans son imagination, et triomphe de son échec. Toutefois, il paraît être dans le secret des dieux, car il donne tous les détails du scrutin, voire même qu'il a eu un bulletin nul — Parfaitement.

C'est dommage seulement qu'il néglige de dire pour-quoi ce bulletin a été frappé de nullité. L'histoire est connue au village et on se fait des gorges chaudes sur la méprise survenue au brave électeur derrière le volet... Et les vaincus, dans les conditions où se sont passées les choses, n'ont pas à rougir de leur défaite. Administrateurs intégrés de la commune, ils ont préféré tomber avec dignité, plutôt que de recourir à certains procédés. Et tout homme de cœur dira toujours : Honneur à eux !

Corny. — La liste de l'ancien conseil, avec trois nouveaux candidats, a passé sans un seul M. Nachter ; il y avait 180 votants. Aux ballottages nous aurons donc plus qu'à pourvoir au 12e siège. Nous sommes heureux de voir notre dévoué maire compris parmi les élus.

Ebersviller. — La liste des anciens conseillers n'a pas passé, ce qu'il faut attribuer à l'agitation des indigènes. Ont été élus : MM. Hamentien, maire, qui a eu toutes les voix moins six ; Kemmel, adjoint ; Basselet, Jean Sabe, Reinert-Dauer, Nertz, Nicolas et Henniquet.

Bus, près de Hagondange. — Sept conseillers sortants ont été réélus. Ce sont : MM. Antoine, maire, Gross, Emile Archen, Pierson, Bour, Ruck, Chevalier et Goulon nouveau membre. Deux conseillers seront élus dimanche prochain.

Dieuze. — 491 votants, 6 bulletins nuls, majorité absolue 243 voix. Sont élus : MM. Kirzys, (410), Bour (393), Launoy (398), Freudenberg (375), Peltro (374), Perrin (361), Latschat (357), Schuster (346), Mansuy (344), Gaillot (339), Sabotier (334), Humbert, maire (326), Todrosse (291), Louis (261), Paté (256), Butin (306), Lœdel (318).

Les 17 premiers de la liste sont conseillers sortants, les deux derniers sont nouvellement élus. Des manœuvres déployées avaient été tentées à la dernière heure contre M. Humbert, maire ; les auteurs en ont été pour leurs frais.

Sieck. — M. Curicque, maire, sort avec dix membres de l'ancien Conseil municipal ; deux autres membres de la liste seraient en bonne position pour les ballottages. Il y avait 236 électeurs inscrits et 216 votants. L'ancien conseil démissionnaire n'avait pas brigué les suffrages.

Lesse. — Electeurs inscrits 70, votants 68. Sont élus : MM. Tiaphat, maire ; Lucien Grandivier, Joseph Noirez, Edouard Vincent et Paul Lavray, tous conseillers sortants. Les candidats proposés par un clan qui joue aux rouges ont été lamentablement battus.

Bitche. — Electeurs inscrits 448, votants 389. Sont élus : MM. Muller, maire (298) ; Daniel Ringenbach (325) ; Louis Remy (323) ; Joseph Ferbach (317) ; Auguste Jochem (277) ; Henri Auot (273) ; Nicolas, dit Franz Kremer (271) ; Henri Schell (263) ; François Paquin (262) ; André Ackermann (241), tous conseillers sortants ; Guillaume Gundi (304) ; Abbé Bolzinger, professeur (225) et Jean Ernst (204) ; ces derniers nouvellement élus.

Vergaville. Electeurs inscrits : 189 ; votants : 140 ; majorité absolue : 71.

Une seule liste avait été présentée comprenant M. Masson, maire, les 9 conseillers sortants et, pour les sièges vacants, MM. Ch. Xardel et V. Croizé. Tous sont sortis avec une majorité allant de 130 à 100 voix.

Au dire des plus anciens, jamais élections ne se sont faites avec un si grand calme et une semblable entente. Cela prouve que notre commune si divisée ces dernières années, est enfin entrée depuis 6 mois dans une ère de concorde, dont chacun ressent les bienfaits.

Puisse cette paix demeurer longtemps parmi nous, ainsi que celui qui semble nous l'avoir apportée.

Un électeur.

Styring-Wendel. — Electeurs inscrits 839, votants 638, majorité absolue 320 ; sont sortis 17 candidats dont 14 de la liste officielle ; 7 ballottages sont nécessaires.

Sont élus de la liste officielle : MM. Kuhner, maire (490), Guire, adjoint (574), Wilhelm, porion maître queur (441), Koch Georges, rentier (666), Maltend fils, aubergiste (602), Laurent Ch., employé (336), Meyer F., aubergiste (324), Rauscher, fermier (530), Weillig, porion principal (504), Bundi, maçon (582), Blos, ouvrier (403), Weis Adolphe, cultivateur (405), Schneider Ch., mineur (391), Hagenberger, mineur (430).

Sont élus des listes dissidentes : MM. Madler, porion (355), Kissel, mineur (413), Paulus, aubergiste (350).

La Maxe. — (Pension à vétérans.) Hippolyte Brulé, soldat d'artillerie de la garde mobile, caserné au fort de Queuleu en 1870, prisonnier de guerre à Stettin où il resta cinq mois, vient de recevoir la pension des vétérans de 1870.

Ay-sur-Moselle. — (Voies.) En raison de la reconstruction du pont à Ay-sur-Moselle, la route d'arrondissement n° 10, entre Belle-Croix près Ennery et Ay, est interdite au passage d'automobiles et voitures à charge de plus de 6.000 kg, à partir du 18 crt., pendant la durée de trois semaines.

Thionville. — (Foire aux bestiaux.) De notre correspondant :

La foire aux bestiaux, qui a eu lieu lundi, a été bien fréquentée, mais les transactions laissent beaucoup à désirer, un bon nombre de porcelets n'ont pas été vendus faute d'acheteurs. Il a été amené : 58 bœufs, 271 veaux, 208 génisses, 262 vaches, 39 chevaux et 3849 porcelets qui valaient 30 à 44 M la paire.

(L'orage et le téléphone.) Une employée du téléphone de Thionville, Mlle Chiappa, demandait lundi vers 2 heures une communication avec le pays de Kreuzwald quand, à la suite d'un orage éclaté en cette région, la jeune fille fut renversée par la décharge électrique ; elle resta longtemps sans connaissance et ne reprit ses sens que vers le soir.

(Faux monnaieurs.) L'horloger arrêté sous l'inculpation de fabrication de fausse monnaie, serait également impliqué dans l'affaire de vol commis dans une église près de Trèves. A la suite d'une perquisition domiciliaire d'un complice arrêté à Olevig, lui prétendant avoir été volé également, on est arrivé à conclure que l'or des vases sacrés avait servi à faire de la fausse monnaie. L'horloger, qui habitait chez le complice, avait disparu de suite après le vol à l'église d'Olevig. A Thionville, lors d'une perquisition dans la cave de la maison où habitait l'horloger, on a découvert plusieurs fausses pièces d'or.

Nilvange. — (Explosion d'une conduite à vapeur.) D'un correspondant : Mardi matin, vers 3 heures, toute la population de Nilvange fut subitement réveillée par une formidable détonation ; tout le monde se précipita aux fenêtres pour s'enquérir de la nature de l'accident. Mais heureusement, la détonation n'était due qu'à l'explosion d'une conduite à vapeur de l'usine Saint-Jacques. Il n'y a pas eu d'accident de personnes ; les dégâts sont purement matériels.

Ranguvaux. — (La courant homicide.) Nous recevons au sujet de l'horrible accident relaté hier la correspondance suivante qui complète le premier récit :

Le petit Théodore Léonard, âgé d'environ 11 ans, fils d'un ouvrier mineur, très honorablement connu, faisait la chasse aux hannetons en compagnie d'un camarade de son âge, à la lisière du bois, au lieu dit Fond Sainte-Barbe, lorsqu'il eut l'idée de se hisser en haut d'une colonne supportant les fils d'aménage du courant électrique actionnant le ventilateur des usines, monté dans la vallée, entre Ranguvaux et Morlange.

Le malheureux enfant ayant touché un de ces fils, d'une tension de 10.000 volts, fut électrocuté ; un court-circuit se produisit qui fit flamber comme une torche ses vêtements, et quelques heures plus tard on ne put descendre du pylône qu'un petit corps carbonisé et reconnaissable. Cet accident épouvantable a jeté un émoi indescriptible dans la localité ainsi qu'à Morlange dont presque toute la population accourut sur le lieu du drame à été à la maison saluer la pauvre petite dévouée mortelle.

Ayant communiqué avant-hier encore, jour de la première communion, l'âme immortelle, de cette jeune victime du progrès et de la science des hommes, est auprès de Dieu. Le désespoir des parents est navrant ; tout le village prend part à leur profond chagrin.

P.-S. — Une autre correspondance demande, en terminant, par la voie du journal, que les Sociétés d'électricité soient forcées, par les autorités de police, à munir les mâts d'un panier protecteur à l'entrée et à la sortie des localités ; de cette façon les imprudents, grands ou petits, venant à grimper aux mâts, ne pourraient plus toucher les fils si dangereux.

Vic. — (Caisse d'épargne.) A l'occasion d'une fête locale, la caisse d'épargne de Vic sera fermée le mardi 26 mai.

Saint-Avold. — (Enquête.) Le juge d'instruction de Sarreguemines publie au sujet du meurtre commis dans les combles du temple duquel le jeune Alphonse Bour aurait été la victime d'un soldat chargé de balayer la cour du temple.

(Aviation.) Le pilote-constructeur Schleisser, qui voulait exécuter des vols à la Pentecôte sur un aéroplane de sa construction, a fait une chute dimanche dernier ; son appareil alla se briser dans un fossé de la place d'exercices, le pilote et son passager, un lieutenant de la garnison, sont indemnes.

Diefenbach. — (Mort d'un soldat de Crimée.) Lundi dernier est décédé, à l'âge de 92 ans, le doyen de Diefenbach, le bon « papa Mennel », ancien soldat de la campagne de Crimée.

Sarreguemines. — M. le Dr Frenken, sous secrétaire d'Etat, a été reçu hier matin à la gare par M. Kreitmair, président du tribunal régional, et M. le Dr Kanzler, premier procureur ; les fonctionnaires de l'administration judiciaire et les avocats ont été reçus au tribunal. Après avoir visité le nouveau palais de justice et la prison départementale, M. le Dr Frenken et reparti à 11 heures pour Strasbourg.

Sarrebourg. — (La pêche.) Une société de pêcheurs de Sarrebourg a loué, au prix de 2.400 M par an, la pêche dans l'étang de Miltersheim.

(Affaires militaires.) Aujourd'hui mercredi le 97e d'infanterie rentrera de Bitche où il se trouvait depuis plusieurs semaines.

Langatte. — (Noyade.) Un vieillard, Dominique Germain, âgé de 64 ans, atteint d'une maladie noire, est parvenu à échapper à la surveillance dont il était l'objet et s'est jeté dans l'étang du Stock. On a recherché son corps toute la matinée et on est enfin arrivé à le retirer vers deux heures de l'après-midi, au moment où on se décidait à abandonner les recherches.

Lutzembourg. — (Le suicide du uhlan.) On apprend que le uhlan de Sarrebourg qui s'est pendu dans la forêt de Lutzembourg est un nommé Fischer qui a agi à la suite des mauvais traitements auxquels il était en butte de la part d'un premier soldat.

Bitche. — La grève des maçons occupés à la construction des casernes a cessé pour les ouvriers d'une maison de Sarrebrück qui a immédiatement accordé une augmentation de salaires aux ouvriers. Deux entrepreneurs de Bitche refusant toutes concessions, la grève continue pour leurs ouvriers.

(Grave accident d'automobile.) On nous écrit : Dimanche matin deux êtres cheminaient sur la route du camp, voulant voir leur fils, soldat, quand soudain une auto étrangère au pays happa au passage la femme qui ne sut sans doute se garer à temps. La malheureuse fut entraînée sur un parcours de 10 mètres ; relevée elle fut transportée dans un état lamentable par l'auto-moteur à l'hospice civil de Bitche, où son état est très grave. On craint pour ses jours.

Chartreuse logo and text: Chartreuse, Eau de Vie, Réputé par son excellence, Strasbourg (Als.).

Chronique des Tribunaux

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Audience du 15 mai.

Isaac Lion, 32 ans, commerçant à Metz, encourt pour détournement un an de prison. Le 17 septembre 1913, après avoir emprunté à une pauvre femme de ménage une montre en argent avec chaîne, il avait donné la montre en gage pour une dette de jeu et fait cadeau de la chaîne à un somnolier, qu'il voulait dédommager pour une dette de cabaret. C'est un repris de justice.

Pour avoir tenté de se soustraire au service militaire, le nommé Frédéric-Hermann-Philippe Wiltner, âgé de 20 ans, commerçant à Mannheim, est condamné à deux mois de prison, dont à déduire une semaine de détention préventive.

60 M d'amende ou vingt jours d'emprisonnement à l'agent de police Jean-Marie Wilbois, âgé de 27 ans, domicilié à Pierrevillers ; sans raison apparente, il avait frappé d'une chaîne le sujet français Roget, expulsé du territoire d'Alsace-Lorraine, qu'il venait de mettre en état d'arrestation pour rapine de ban.

Graves événements en Albanie

Durazzo, 19 mai. — Une importante bande armée, composée en partie de fanatiques musulmans et en partie de paysans soulevés contre les boys, a occupé hier vers midi la localité de Siak située à environ deux heures de Durazzo.

Le kaimakan s'est enfui. A Durazzo on a pris des mesures de protection. Saivant des nouvelles reçues hier soir par le gouvernement les bandes insurgées qui se concentrent à Siak, à 10 kilomètres de Durazzo et dans les autres localités situées sur la route de Durazzo, comprennent environ 2.000 hommes. Les insurgés demandent à ne plus faire de service militaire. Ils demandent également que l'on remplace dans les écoles la langue albanaise par la langue turque. Les insurgés accusent Essad de n'avoir pas tenu ses promesses.

Le bruit court qu'Abdi-Bey aurait été tué hier sur la route de Tirana.

Budapest, 19 mai. — (Délégation autrichienne.) Au cours de la discussion du budget des affaires étrangères le comte Berchtold a déclaré : En présence des nouvelles qui ont circulé au sujet de troubles en Albanie et sur la situation prétendument dangereuse du prince je dois porter à la connaissance de la Délégation que nos informations relatent que ces derniers jours les conflits entre les partisans d'Essad Pacha et ses adversaires se sont aggravés à un certain degré et ont amené la formation de bandes dans les environs de Durazzo, ce qui a causé de l'inquiétude à Durazzo.

Les commandants des stationnaires italiens et austro-hongrois ont donné l'ordre de commun accord et pour assurer la protection et la sûreté de la cour princière de débarquer des détachements de matelots. Le gouvernement italien ayant devant Durazzo un vaisseau de guerre plus petit que le nôtre a retenu sa flottille de torpilleurs qui croise depuis quelques jours devant Durazzo.

Essad Pacha se trouve actuellement sur notre vaisseau de guerre.

Je dois me borner pour le moment à ces nouvelles, mais je me réserve de porter à la connaissance de l'Assemblée les nouvelles ultérieures qui me parviendront au cours de la réunion des délégations.

(Par dépêche.)

Une révolution à Durazzo.

Essad Pacha est prisonnier.

Durazzo, 19 mai. — Ce matin un combat s'est engagé entre la gendarmerie hollandaise et la garde affectée à la personne d'Essad Pacha. La maison d'Essad Pacha a été bombardée. L'engagement s'est terminé par la capture d'Essad Pacha qui se trouve actuellement prisonnier à bord du vaisseau de guerre autrichien Scigetar.

Vienne, 19 mai. — On mande de Durazzo au Piccolo, de Trieste :

« Après une audience orageuse chez le prince, Essad Pacha a donné sa démission hier à midi. Avec ses partisans Essad Pacha a organisé ensuite une révolte. Ce matin il donna lui-même le signal des hostilités en livrant le premier coup de feu contre le palais. La batterie débarquée par un vaisseau de guerre austro-hongrois a immédiatement répondu au feu. Il y a eu plusieurs tués et blessés. Des contingents de matelots autrichiens et italiens ont été débarqués aussitôt ; ils assiégèrent la maison d'Essad Pacha et occupèrent la ville. Essad Pacha et son épouse furent conduits à bord du stationnaire austro-hongrois.

Rome, 19 mai. — On mande de Durazzo à l'Agence Stefani :

« Peu après l'arrivée de l'amiral Trifari on entendit des coups de canon après que des signaux demandant du secours avaient été donnés du haut du palais du prince et de la princesse d'Albanie. Afin de mettre la famille du prince en sûreté, des matelots furent immédiatement débarqués. Essad Pacha, que l'on a considéré comme l'organisateur du mouvement insurrectionnel, a été conduit à bord d'un vaisseau autrichien. »

Nouveaux détails.

Durazzo, 19 mai. — Le mouvement insurrectionnel qui, durant les dernières journées, malgré différentes tentatives d'atténuation, avait pris un caractère de plus en plus menaçant et avait atteint hier un point culminant dangereux par la marche des rebelles sur Durazzo, détermina Essad Pacha, dont le double jeu se manifestait de plus en plus clairement, à faire des préparatifs afin de faire face à toutes les éventualités.

Pour cette raison il renforça hier soir la garde affectée à sa personne, ne se composant d'ordinaire que de quelques hommes et porta le nombre de ceux-ci à 80.

Cette circonstance ainsi que les preuves qui ne laissaient plus aucun doute sur la complicité de l'Essad Pacha aux derniers événements, déterminèrent le prince à prendre une résolution énergique et à destituer Essad Pacha.

Un officier hollandais ainsi qu'un autre envoyé furent chargés de transmettre cette décision qui fut prise ce matin vers 3 heures et confirmée par le prince. Essad fut mis en demeure de renvoyer sa garde renforcée et de livrer les armes de cette garde. Essad se conforma d'abord à l'ordre du prince et donna l'ordre à ses hommes de rendre leurs armes.

Toutefois lorsque les armes rendues durent être transportées, Essad Pacha donna subitement l'ordre à ses hommes de s'emparer de nouveau des armes et de se préparer à la défense. Les hommes